

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 janvier 2020, s'est réuni le Jeudi 6 février 2020 à 18h30, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

64 délégués dont 3 suppléants (de la délibération n°00 à la délibération n°12)

63 délégués dont 3 suppléants (pour la délibération n°13)

64 délégués dont 3 suppléants (de la délibération n°16 à la délibération n°24)

61 délégués dont 3 suppléants (pour les délibérations n°25 et 26)

64 délégués dont 3 suppléants (pour les délibérations n°27 et 28)

61 délégués dont 3 suppléants (pour la délibération n°29)

64 délégués dont 3 suppléants (à partir de la délibération n°30)

Nombre de membres représentés : 4

Délégués titulaires présents : 64

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Aziz	ABBAS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Esman	ERGUL
ALBERTVILLE	David	GUILLOT
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Marie-Agnès	LEROUX
ALBERTVILLE	Jean	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Maurice	MONTJOVET
ALBERTVILLE	Valérie	ROUGERON
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
ALBERTVILLE	Catherine	TERRAZ
ALBERTVILLE	Muriel	THEATE

ALLONDAZ	Bettina	CERVELLIN
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BATHIE (LA)	Béatrice	BUSILLET
BEAUFORT	Annick	CRESSENS (de la délibération n°00 à la délibération n°12 - de la délibération n°16 à la délibération n°24 – pour les délibérations n°27 et 28 et à partir de la délibération n°30)
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christiane	DETRAZ
CREST-VOLAND	Lionel	MOLLIER
FLUMET	Marie-Claude	ANSANAY-ALEX
FRONTENEX	Sandrine	POIGNET
FRONTENEX	Laurent	VERNAZ
GILLY SUR ISERE	Jean-François	ALLARD
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Louise	TOGNET
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE LES SAISIES	Mireille	GIORIA
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
MERCURY	Michel	ROTA (de la délibération n°00 à la délibération n°24 – pour les délibérations n°27 et 28 et à partir de la délibération n°30)
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Elisabeth	REY
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Raymond	COMBAZ
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	TAVEL
SAINT PAUL SUR ISERE	Patrick	MICHAULT
THENESOL	Patrick	PECCHIO
TOURNON	Xavier	TORNIER
TOURS EN SAVOIE	Chantal	MARTIN
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER

UGINE	Philippe	GARZON
UGINE	Emmanuel	LOMBARD
UGINE	Franck	LOMBARD (de la délibération n°00 à la délibération n°24 – pour les délibérations n°27 et 28 et à partir de la délibération n°30)
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	François	CANTAMESSA
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents : 3

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
CEVINS	Marie-Christine	DORIDANT
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO

Délégués représentés : 4

Claude BESEVAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Marie-France LOMBARDI	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Agnès CREPY	UGINE	Ayant donné pouvoir à François RIEU

Le Conseil Communautaire a choisi **Bérénice LACOMBE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Equipements culturels - Ecole Musique et Danse – Tarifs de l'année scolaire 2020-2021

Rapporteur : Pascale MASOERO

Il convient d'arrêter les tarifs de l'Ecole Musique & Danse (EM&D) pour l'année scolaire 2020-2021.

➤ Tarifs de l'enseignement spécialisé

Pour mémoire, les différents cursus définis au règlement des études sont établis comme suit :

En musique

M1	Parcours de 1 atelier de plus de 7 personnes
M2	Parcours de 1 atelier inférieur ou égal à 7 personnes
M3	Parcours de 2 ateliers (pratique collective, instrument) et/ou 1 atelier (instrument seul)
M4	Parcours complet de 3 ateliers (FM, pratique collective, instrument) et/ou 2 ateliers (FM, instrument)

En danse

D1	Initiation : 1 cours/semaine
D2	Cycles 1 et 2 : 2 à 3 cours/semaine

Les quotients sont répartis comme suit :

QF	Quotients familiaux 2018/2019
QF1	inférieur à 480 €
QF2	à partir de 480 € et inférieur à 590 €
QF3	à partir de 590 € et inférieur à 702 €
QF4	à partir de 702 € et inférieur à 1 200 €
QF5	à partir de 1 200 € et inférieur à 1 500€
QF 6	égal ou supérieur à 1 500 €

Pour les tarifs de l'année scolaire 2020-2021, il est proposé d'augmenter les tarifs des frais de scolarité et de location d'instrument de 1 %.

En conséquence, les tarifs de l'enseignement sont établis comme suit pour l'année 2020-2021 :

DANSE											
ENFANT ETUDIANT			Q.F. 1	Q.F. 2	Q.F. 3	Q.F. 4	Q.F. 5	Q.F. 6	Arlysère		
			D1	19-20	57,00 €	81,40 €	99,80 €	130,30 €		142,50 €	162,90 €
				20-21	57,60 €	82,20 €	100,80 €	131,60 €		143,90 €	164,50 €
D2	19-20	109,00 €	155,70 €	190,40 €	249,40 €	273,80 €	313,50 €				
	20-21	110,10 €	157,30 €	192,30 €	251,90 €	276,50 €	316,60 €				

ENFANT ETUDIANT			Q.F. 1	Q.F. 2	Q.F. 3	Q.F. 4	Q.F. 5	Q.F. 6	Extérieur		
			D1	19-20	112,00 €	158,80 €	197,50 €	258,60 €		283,00 €	323,70 €
				20-21	113,10 €	160,40 €	199,50 €	261,20 €		285,80 €	326,90 €
D2	19-20	219,90 €	313,50 €	386,80 €	507,00 €	555,80 €	638,30 €				
	20-21	222,10 €	316,60 €	390,70 €	512,10 €	561,40 €	644,70 €				

MUSIQUE											
ENFANT ETUDIANT			Q.F. 1	Q.F. 2	Q.F. 3	Q.F. 4	Q.F. 5	Q.F. 6	Arlysère		
			M1	19-20	44,80 €	60,10 €	74,30 €	95,70 €		103,80 €	119,10 €
				20-21	45,20 €	60,70 €	75,00 €	96,70 €		104,80 €	120,30 €
M2	19-20	61,10 €	85,50 €	104,80 €	135,40 €	148,60 €	170,00 €				
	20-21	61,70 €	86,40 €	105,80 €	136,80 €	150,10 €	171,70 €				
M3	19-20	73,30 €	101,80 €	125,20 €	162,90 €	178,10 €	202,60 €				
	20-21	74,00 €	102,80 €	126,50 €	164,50 €	179,90 €	204,60 €				
M4	19-20	83,50 €	116,00 €	141,50 €	185,30 €	201,60 €	232,10 €				
	20-21	84,30 €	117,20 €	142,90 €	187,20 €	203,60 €	234,40 €				

ADULTE			Q.F. 1	Q.F. 2	Q.F. 3	Q.F. 4	Q.F. 5	Q.F. 6	Arlysère		
			M1	19-20	100,80 €	142,50 €	174,10 €	227,00 €		248,40 €	284,00 €
				20-21	101,80 €	143,90 €	175,80 €	229,30 €		250,90 €	286,80 €
M2	19-20	156,80 €	224,00 €	266,70 €	350,20 €	382,80 €	438,80 €				
	20-21	158,40 €	226,20 €	269,40 €	353,70 €	386,60 €	443,20 €				
M3	19-20	174,10 €	247,40 €	299,30 €	391,90 €	429,60 €	492,70 €				
	20-21	175,80 €	249,90 €	302,30 €	395,80 €	433,90 €	497,60 €				
M4	19-20	207,70 €	296,30 €	355,30 €	466,20 €	510,00 €	585,30 €				
	20-21	209,80 €	299,30 €	358,90 €	470,90 €	515,10 €	591,20 €				

ENFANT ETUDIANT			Q.F. 1	Q.F. 2	Q.F. 3	Q.F. 4	Q.F. 5	Q.F. 6	Extérieur		
			M1	19-20	83,50 €	117,10 €	141,50 €	185,30 €		201,60 €	232,10 €
				20-21	84,30 €	118,30 €	142,90 €	187,20 €		203,60 €	234,40 €
M2	19-20	188,30 €	265,70 €	319,70 €	416,40 €	455,00 €	463,20 €				
	20-21	190,20 €	268,40 €	322,90 €	420,60 €	459,60 €	467,80 €				
M3	19-20	216,80 €	308,40 €	380,70 €	497,80 €	544,60 €	624,00 €				
	20-21	218,00 €	311,50 €	384,50 €	502,80 €	550,00 €	630,20 €				
M4	19-20	254,50 €	360,40 €	440,80 €	577,20 €	631,20 €	723,80 €				
	20-21	257,00 €	364,00 €	445,20 €	582,00 €	637,50 €	731,00 €				

ADULTE			Q.F. 1	Q.F. 2	Q.F. 3	Q.F. 4	Q.F. 5	Q.F. 6	Extérieur		
			M1	19-20	205,60 €	294,20 €	352,20 €	461,10 €		504,90 €	579,20 €
				20-21	207,70 €	297,10 €	355,70 €	465,70 €		509,90 €	584,00 €
M2	19-20	362,40 €	516,10 €	611,80 €	800,10 €	875,50 €	903,00 €				
	20-21	366,00 €	521,30 €	617,90 €	808,10 €	884,30 €	912,00 €				
M3	19-20	438,80 €	624,00 €	758,40 €	994,60 €	1 089,30 €	1 252,10 €				
	20-21	443,20 €	630,20 €	765,00 €	1 004,50 €	1 100,20 €	1 264,60 €				
M4	19-20	531,40 €	757,40 €	920,30 €	1 209,40 €	1 323,40 €	1 520,90 €				
	20-21	536,70 €	764,00 €	929,50 €	1 221,50 €	1 336,60 €	1 536,10 €				

Réductions appliquées aux 2^{ème}, 3^{ème} élèves et suivants de la même famille, aux étudiants, aux élèves internes et aux professeurs de l'école de musique et de danse

Dans le cas où plusieurs membres d'une même famille fréquentent l'Ecole Musique & Danse, une réduction sera accordée en prenant en compte les montants des frais de scolarité de chacun des inscrits dans un ordre décroissant :

- celui dont le montant des frais de scolarité est le plus élevé paie plein tarif,
- une réduction de 25 % est appliquée à celui dont les frais de scolarité interviennent en deuxième,
- une réduction de 50 % est appliquée au troisième inscrit et suivants selon les mêmes modalités.

Aux grands élèves étudiants et lycéens sous réserve de justifier qu'ils sont à la charge de leur famille, le tarif « enfant » est appliqué.

Les élèves qui sont internes dans un collège ou lycée du territoire Arlysère bénéficient du tarif Arlysère.

Les professeurs de l'Ecole Musique & Danse peuvent s'inscrire au cursus M3 "Instrument" de l'EMD aux mêmes tarifs que les enfants et étudiants de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Inscription en cours d'année

Pour les élèves qui s'inscrivent en cours d'année, la facturation se fera au prorata du nombre de mois.

L'école garantie 30 séances dans l'année. Si les 30 séances ne sont pas atteintes, l'EM&D remboursera les séances non assurées.

Droits d'inscription à l'EMD

Le droit d'inscription de **24,70 €** par élève couvre les frais d'inscription, les frais administratifs, les taxes pour les copies des partitions.

Il est lié à l'inscription et demandé dès la préinscription quels que soient le ou les sites d'enseignement et n'est pas remboursable (sauf inscription dans une autre école ou si pas de cours disponibles à l'EM&D).

Possibilité d'une séance d'essai. Suite à cette séance, le droit d'inscription sera remboursé si l'inscription n'est pas confirmée par écrit.

Pour toute année scolaire commencée, les frais de scolarité sont dus dans leur intégralité sauf cas de force majeur (maladie, blessure, déménagement, ...) dûment justifié.

Augmentation du tarif de 1% pour l'année scolaire 2020-2021.

Locations d'instrument à l'année

Un tarif réduit est proposé aux familles des quotients 1 et 2.

La priorité est donnée aux enfants et aux étudiants en fonction du quotient familial et du nombre d'années de location (priorité à ceux qui demandent une location pour la première fois).

Des instruments restant disponibles peuvent être loués à des adultes.

			Enfants			
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Arllysère	19-20		126,20 €	166,90 €	220,90 €	273,80 €
		Réduit	100,80 €	135,40 €	180,20 €	220,90 €
	20-21		127,50 €	168,60 €	223,10 €	276,50 €
		Réduit	101,80 €	136,80 €	182,00 €	223,10 €
Ext.	19-20		186,30 €	249,40 €	327,80 €	408,20 €
		Réduit	151,70 €	201,60 €	264,70 €	327,80 €
	20-21		188,20 €	251,90 €	331,10 €	412,30 €
		Réduit	153,20 €	203,60 €	267,30 €	331,10 €
			Adultes			
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Arllysère	19-20		186,30 €	249,40 €	327,80 €	408,20 €
		Réduit	151,70 €	201,60 €	264,70 €	327,80 €
	20-21		188,20 €	251,90 €	331,10 €	412,30 €
		Réduit	153,20 €	203,60 €	267,30 €	331,10 €
Ext.	19-20		277,90 €	367,50 €	486,60 €	626,10 €
		Réduit	225,00 €	296,20 €	392,90 €	483,50 €
	20-21		280,70 €	371,20 €	491,50 €	632,40 €
		Réduit	227,30 €	299,20 €	396,80 €	488,30 €

Augmentation des tarifs de 1% pour l'année scolaire 2020-2021.

Grand orchestre hors parcours (Orchestre à cordes, Orchestres d'Harmonie Junior, ensemble Jazz,)

Tarif unique de **86,30 €** par participant pour l'année scolaire.

Augmentation des tarifs de 1% pour l'année scolaire 2020-2021.

Interventions Hors les Murs

Le tarif s'applique aux Interventions d'un professeur DUMiste ou autres professeurs de l'EM&D dans les établissements scolaires, les associations musicales, les associations et établissements socio éducatifs.

- **27,70 €** pour les établissements et associations relevant du territoire de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Augmentation des tarifs de 1% pour l'année scolaire 2020-2021.

Atelier handicap

Tarif unique de **162,40 €** par participant pour l'année scolaire.

Augmentation des tarifs de 1% pour l'année scolaire 2020-2021.

Spectacle EM&D

- Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans,
- Tarif réduit de **3,00 €** pour les élèves EM&D, étudiants, chômeurs, enfants de 6 ans à moins de 18 ans,
- Plein tarif de **6,00 €**,
- Tarif séances scolaires de **3,00 €** par élèves, **gratuit** pour les accompagnateurs.

Pas d'augmentation des tarifs pour l'année scolaire 2020-2021.

Stages organisés par l'EM&D

Tarif par personne pour une demi-journée : **12,30 €**

Augmentation des tarifs de 1% pour l'année scolaire 2020-2021.

Location de salles

Arlysière au sein de l'EM&D du site d'Ugine permet à des groupes de musiciens de disposer d'une salle de répétition équipée pour les musiques actuelles tout au long de l'année scolaire. Ces salles sont accordées pour un jour et un horaire déterminés et soumises à la signature d'un contrat.

Le tarif pour la location d'une salle s'applique comme suit :

- 125,70 € de location pour le groupe pour l'année scolaire.

Augmentation des tarifs de 1% pour l'année scolaire 2020-2021.

Prêt de salles

Les associations historiques (Orchestre d'Harmonie d'Albertville, l'Écho du Mont Charvin, la clé des Chants, l'Ensemble Vocal Ugine Albertville, l'Écho de Gorges de l'Arly, Cantabile, Crescendo) disposent d'une salle de répétition au sein des locaux de l'EM&D d'Albertville et d'Ugine. Ils signent une convention avec Arlysière pour 3 ans, renouvelable.

Les locaux sont prêtés gratuitement aux écoles, haltes garderie, structures sociales sur demande et avec l'accord du directeur de l'EM&D en fonction des disponibilités au cas par cas. Une convention sera établie pour chaque prêt.

Tarif photocopie

Les associations : Orchestre d'Harmonie d'Albertville, Echo du Mont Charvin, Cantabile, répètent dans les locaux de l'Ecole Musique & Danse et ont accès aux photocopieuses de l'école. Les photocopies leur sont facturées annuellement au prix coûtant.

Le prix coûtant d'une photocopie noir et blanc s'élève à **0,035 €** par photocopie.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les tarifs de l'Ecole Musique & Danse 2020-2021 tels qu'ils sont définis ci-dessus.

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

